

### **Comptes 2024/25**

Comme budgété, la Société forestière suisse boucle ses comptes 2024/25 par un résultat négatif. Avec des recettes de CHF 511 128,40 (exercice précédent CHF 566 860.19) et des dépenses de CHF 536 735,34 (exercice précédent CHF 572 344.90), l'excédent de dépenses se monte à CHF 25 606,94 (exercice précédent CHF 5484.71). Le budget prévoyait une perte de CHF 24 800.

Les facteurs suivants ont notamment influé sur les comptes:

1. Les groupes de travail ont pu compenser les réductions de la Confédération appliquées pour la première fois cette année, à hauteur de 50%. Il faut préciser que dans cette réduction se trouve des projets arrivés à terme.
2. La dissolution de provisions a également amélioré le résultat.
3. Les coûts de personnel dépassent les coûts portés au budget en raison d'une embauche dans le cadre du projet «Influence du gibier sur la régénération de la forêt».
4. Dans le cas des tâches prioritaires et permanentes, des prestations propres importantes ont permis de soulager les comptes. Il est peu probable qu'un tel engagement puisse se révéler durable.
5. Les frais administratifs ont pu être maintenus dans le cadre du budget.

Le résultat impacte le bilan comme suit:

1. Le capital propre se monte maintenant à CHF 224 008,17 (exercice précédent CHF 249 615,11).
2. Le comité a décidé de dissoudre des provisions. En outre, un don exceptionnel de CHF 10 000 a été enregistré et attribué aux provisions, qui se montent désormais à CHF 16 500.

### **Budget de l'exercice 2025/26**

Les points suivants influent sur le budget:

1. La convention de prestations avec l'OFEV a été signée. Les contributions fédérales ont été réduites.
2. Le projet de numérisation du JFS n'est pas encore entièrement terminé.
3. Les groupes de travail fournissent des prestations spécialisées de qualité. Ils ont annoncé divers projets, financés dans le cadre de la convention de prestations passée avec l'OFEV. Les produits et charges des groupes de travail sont budgétés de façon équilibrée. Le comité apprécie la bonne collaboration et souhaite que les membres des groupes de travail puissent adhérer à la Société forestière suisse.

Le budget de l'exercice 2025/26 prévoit une perte de CHF 46 850.-. Le comité va poursuivre ses efforts en vue d'assurer un financement durable. Une priorisation semble indispensable à cet effet.

**Fonds de Morsier**

Un montant total de CHF 800.- a été accordée l'année dernière en tant que soutien à des voyages d'étude. Les autres mouvements comptables sont dus aux taxes et à l'évolution de la fortune du Fonds, qui indique un gain de CHF 504,80. Le capital propre du Fonds se monte fin juin 2025 à CHF 60'351.48.